



# Il était une Foy

Avril 2017 N°36

Le Journal de Sainte-Foy-de-Peyrolières



**Bonjour  
à toutes  
et à tous,**

Indispensable  
dans notre vie  
d'aujourd'hui,  
l'accès à

Internet avec un débit correct offre la possibilité d'échanger, de se former, de travailler, de se distraire... Le plan départemental d'aménagement numérique va permettre à plus de 600 foyers de la commune d'améliorer le débit de leur ligne.

Nous suivons attentivement ces projets menés dans le cadre du Syndicat Mixte Haute-Garonne Numérique.

Mais pour le bien de tous, il est nécessaire de trouver le bon équilibre entre « rester connectés » et « garder les pieds sur terre », nous devons regarder notre environnement, prendre conscience de sa richesse, partager, nous émerveiller, relativiser... Plusieurs projets communaux et intercommunaux vous aideront à trouver cet équilibre.

Le city-park doit voir le jour dans les prochaines semaines. La pelouse du futur terrain de grands jeux accueillera bientôt de nombreux sportifs. La course nature La Foyenne du 22 avril au profit de l'Association AMMI, permettra de découvrir les chemins vallonnés de notre campagne. Le jardin potager de l'école s'est agrandi. L'association Nature Midi-Pyrénées, la Maison de la terre et d'autres proposent régulièrement des activités ludiques, créatives et manuelles.

Le printemps est là, profitons de la nature qui nous entoure !

Votre Maire,  
**François Vives**

## Soirée Parlons-en Pour l'avenir de Sainte-Foy



L'info ne pourra plus vous échapper !

L'objectif de cette 2<sup>ème</sup> soirée d'échanges organisée par la municipalité le 23 mars était d'informer les Foyens des projets en cours ou à venir et de leur permettre de prendre la parole sur des décisions qui auront un impact au quotidien. Les sujets abordés ont été choisis en fonction des demandes écrites des Foyens qui ont émis le souhait d'obtenir des informations plus précises.

### Assainissement collectif

Un intervenant de Réseau31 - SMEA, organisme qui a concrétisé le projet de la nouvelle station d'épuration, a rappelé les intérêts de cette réalisation pour notre village et expliqué l'impact sur les tarifs de l'eau.

### Internet Haut débit pour tous

François VIVES, Maire de la Commune a présenté les travaux prévus dans les prochains mois, destinés à améliorer la couverture du réseau Internet pour 600 foyers de Sainte-Foy. Ces travaux sont conduits par le Conseil départemental, dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma directeur d'aménagement numérique

(SDAN) prévu de 2016 à 2030 sur le département.

### Action citoyenne « Conduire et bien se conduire »

L'accompagnement socio-professionnel de la Mission locale de Muret, dont Sainte-Foy dépend, a travaillé en collaboration avec la CCSavès et le CCAS de Sainte-Foy, pour permettre à 9 jeunes de notre intercommunalité de bénéficier d'un financement de leur permis de conduire. En contrepartie, les jeunes ont à participer à l'action citoyenne « Repérage des zones dangereuses pour les enfants et les piétons » à Sainte-Foy. Une jeune qui a vécu l'opération a présenté cette action.

**Ce temps de dialogue, vos élus tiennent à le renouveler car la participation des citoyens enrichit la réflexion. D'autres rencontres seront organisées alors n'hésitez pas à exprimer vos attentes, à poser vos questions... : [www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr](http://www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr)  
Rubrique : Démarches, téléservices**

## Dans votre journal d'avril...

**Zéro phyto > Page 3**

La fin des pesticides chimiques

**Notre Beau « Pais » > Page 6**

Nouvelle brochure de l'Office de tourisme

**La poste > Page 5**

Nouveaux horaires au 3 avril 2017

**Marché de plein vent > Page 7**

A la recherche d'un repreneur



## A votre service

# Nouvelle Communauté de Communes : Cœur de Garonne

La nouvelle Communauté de communes Cœur de Garonne se met en place. Le nouveau bureau a été constitué lors des élections du Jeudi 26 janvier 2017

La composition du bureau CC Cœur de Garonne est la suivante : M. Gérard CAPBLANQUET, Maire de Marignac-Lasclares, a été élu Président de la communauté de communes.

En lien avec les compétences intercommunales, les 15 Vice-présidents sont :

- Finances - Jean AYÇAGUER - Maire de Lherm
- Economie - Christian SANS - Maire de Boussens
- Déchets - Paul-Marie BLANC - Maire de Bérat
- Culture / Tourisme - Joseph TOFFOLON - Maire de Savères
- Petite Enfance - Christian CAZALOT - Maire de Castelnaud-Picampeau
- Voirie - Gilbert TARRAUBE - Maire de Martres-Tolosane
- Services à la Personne - Pierrette ROQUABERT - Maire de Sana
- Enfance / Jeunesse - Cécile MUL



- Adjointe à la Mairie de Gratens
- Action sociale - Catherine HERNANDEZ - Adjointe à la Mairie de Lherm
- Services Techniques - Roger DUZERT - Maire de Poucharramet
- Communication / Numérique - François VIVES - Maire de Sainte-Foy de Peyrolières
- Equipements Sportifs - Michel OLIVA - Maire de Cazères
- Grands Travaux - Pierre LAGARRIGUE - Maire du Fousseret
- Urbanisme / Habitat - Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ - Maire de Rieumes
- GEMAPI / Eau - Assainissement - Pierre-Alain DINTILHAC - Maire de Labastide-Clermont.

Le conseil communautaire, composé de 86 conseillers s'est déjà réuni plusieurs fois pour permettre la continuité des différents services aux administrés dans cette phase de transition.

Les 170 agents sous la responsabilité de la Directrice Générale des Services sont aussi très impliqués et investis dans ces changements.

## Enquête publique Modification du PLU

Le commissaire enquêteur a rendu son rapport au terme de l'enquête publique réalisée du 3 janvier au 3 février 2017, dans le cadre de la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Sainte-Foy. Il émet un avis favorable à cette modification, avec en recommandation le maintien des linéaires boisés en bordure du projet. Rappelons que cette seconde modification permettait l'ouverture à l'urbanisation d'une zone fléchée «à urbaniser» sur le PLU,



en attente de la mise en service de la nouvelle station d'épuration, chose faite depuis mars 2016. Le second point traité dans cette modification concerne l'implantation d'un City stade en lisière du petit bois, sur cette même zone. Ces opérations s'inscrivent dans une logique de renforcement de la centralité du village.

## Sécurité incendie Installation d'un nouveau poteau

Le 38<sup>ème</sup> poteau incendie de la commune sera installé sur la Route de Saint-Thomas qui concentre désormais de nombreuses habitations. Ce poteau apportera une meilleure défense, il vient en renfort de celui qui se trouve sur le même axe à l'angle de la Route de Saiguède.

Sur cette route, la desserte en eau a été anciennement réalisée en 2 points de la Route de Saiguède. Le point bas est au carrefour avec le poteau incendie à l'angle, il dessert les habitations jusqu'au Chemin de Guérin. Le

point haut dessert le Chemin de Bajoly du lieu-dit En Couget jusqu'à Contiès et les habitations vers la station d'épuration. La canalisation qui alimentera le 38<sup>ème</sup> poteau sera créée à partir du pont près de la station d'épuration jusqu'à l'angle de la route. Elle apportera un débit supérieur aux habitations du secteur.

**Chaque année la commune engage des travaux pour la création ou la rénovation de poteaux incendie avec des coûts allant de 5 000€ (rénovation) à plus de 50 000€ (création).**



## Zéro phyto

# La fin des pesticides chimiques

Les produits phytosanitaires (appellation technique des pesticides) sont certes très efficaces pour protéger plantes et cultures de leurs «ennemis» mais la plupart restent très nocifs pour la santé et l'environnement.

La réglementation encadrant l'usage des produits phytosanitaires évolue régulièrement. Le 22 juillet 2015, l'Assemblée Nationale a adopté la loi de transition énergétique fixant l'entrée en application de la loi Labbé proposée en janvier 2014.

Cette loi restreint très fortement l'utilisation des produits «phyto» dans les jardins et dans les espaces verts.

La commune de Sainte-Foy va

donc s'inscrire dans l'objectif «zéro phyto», et tester un produit autorisé - anti mousse et algue 100% d'origine végétale, non nocif pour l'environnement pour l'entretien des espaces publics. Le désherbage se fera 3 fois cette année : en mars, en juin et en octobre (sauf météo contraire...)

La municipalité va aussi regarder des zones qui seront progressivement transformées en zones herbées pour le respect de la bio-

diversité.

Une autre mesure ciblera directement les jardiniers amateurs l'an prochain : l'interdiction de commercialiser et de détenir des produits phytosanitaires à usage non professionnel.

Ces usages non agricoles des pesticides représentent environ 10 000 tonnes chaque année, avec des impacts sur l'eau loin d'être négligeables.



### Service civique Deux missions proposées

Vous avez entre 16 et 25 ans et souhaitez participer à des actions citoyennes pour la commune ?

La municipalité vous propose une mission de service civique pour deux projets d'éducation à la citoyenneté :

- la création et l'animation d'un conseil municipal des jeunes
- la mise en place d'animations et de communications dans le cadre de l'inventaire communal de la biodiversité.

Temps de travail de 24h/ semaine pendant 8 mois. Une indemnité 577,08€ net par mois (470,14€ versée par l'État et 106,94€ par la commune).

Contact : Guillaume Destoumieux.  
mairie@sainte-foy-de-peyrolles.fr  
Tél. 05 61 91 73 09

## Ca s'améliore

# Le haut débit à Sainte-Foy

La mise en œuvre du Schéma directeur d'aménagement numérique (SDAN) du Conseil départemental a commencé et s'achèvera en 2030. Notre commune héberge un sous répartiteur télécom qui va bénéficier d'une montée en débit.

L'opération consistera en l'implantation d'une armoire à proxi-

mité du sous-répartiteur existant. Elle intègrera le raccordement au réseau fibre optique, l'interconnexion à la boucle locale cuivre d'Orange et l'alimentation électrique. Ce nouvel équipement est soumis à de nombreuses contraintes techniques.

La montée en débit concernera 620 lignes sur 815 lignes au



total. Le débit promis sera compris entre 10 et 30 Mbit/s pour 73 % d'abonnés et supérieur à 30 Mbit/s pour 27 % des abonnés de cette montée en débit.

Vous pouvez tester votre débit avant et après travaux sur le site : [www.speedtest.net/fr/](http://www.speedtest.net/fr/)

### Avis à la population

Un exercice Plan Particulier d'Intervention de l'établissement La-croix à Sainte-Foy aura lieu jeudi 27 avril de 14h à 16h30.

## A la mairie

# Une arrivée et un départ

Les agents municipaux comptent une nouvelle recrue au service technique et un départ au service administratif.

Nous souhaitons la bienvenue à Marie-Hélène Lauga, Responsable du service technique et Conseillère en Prévention et sécurité, qui a pris ses fonctions le 13 mars.

Marie était en poste au sein du

service Prévention des risques professionnels de la Communauté de Communes Gascogne Toulousaine. Elle a 3 enfants et 5 petits enfants qu'elle accueille régulièrement chez elle à Polastron (31), où elle est Adjointe au Maire.

Nous souhaitons bonne continuation à Ghislaine Rigolot,

qui est désormais Secrétaire intercommunale de la Communauté de Communes Cœur de Garonne, elle a pris ses nouvelles fonctions mi-janvier au sein des communes de Beaufort, Lahage et Mones. Un grand merci à Ghislaine pour son investissement durant les 3 années passées au service administratif de la mairie de Sainte-Foy.



Marie Lauga

## Soyons attentifs

# Cela n'arrive pas qu'ailleurs

Les petits malins et les voleurs ne sévissent pas uniquement dans les grandes villes.

Même si statistiquement ils agissent plus fréquemment dans des lieux plus peuplés où les tentatives sont plus importantes, nous avons de temps en temps la désagréable surprise, voire le choc émotionnel de découvrir leurs dégâts et les conséquences de leurs intrusions.

Ce début d'année a été marqué par l'attaque à l'arme blanche du Tabac-presse du village.

A l'occasion de « l'inspection

annoncée\* » de la Communauté de brigades de Saint-Lys, le lieutenant Pogolotti a dressé le bilan de l'année 2016. Globalement les cambriolages sont en hausse et l'interpellation de mineurs est en augmentation.

L'efficacité des gendarmes permet d'élucider de nombreuses affaires petites ou plus conséquentes. C'est ainsi qu'en une semaine ils ont retrouvé les auteurs de la tentative de vol à main armée du Tabac-presse.



Lors de cette même rencontre, le caractère exemplaire des relations entretenues tout au long de l'année entre la Gendarmerie et les élus a été souligné. Ensemble, nous agissons pour assurer la tranquillité et la sécurité des administrés.

### Que pouvez-vous faire de votre côté ?

La participation citoyenne peut

se traduire par une vigilance au quotidien de votre environnement proche. Si une situation vous paraît surprenante, bizarre ou inquiétante, n'hésitez pas à contacter la gendarmerie en composant le 17, la brigade la plus proche se déplacera sur les lieux.

\*Inspection annoncée : visite professionnelle annuelle de la gendarmerie

## Démocratie Elections 2017

Les électeurs sont appelés aux urnes :

- Dimanches 23 avril et 7 mai pour l'Election présidentielle.
- Dimanches 11 et 18 juin pour les Elections législatives.

Bureaux de vote à la salle des fêtes du village. Présentation obligatoire de la carte d'identité.

### Vive la parité !

786 femmes et 786 hommes sont inscrits sur les listes électorales de Sainte-Foy.



François Vives a accueilli les nouveaux inscrits âgés de 18 ans, à la mairie le 18 mars pour la cérémonie de citoyenneté. Les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et de notre système politique leur ont été présentés, puis la carte électorale leur a été remise.



### Avis aux habitants Carte d'identité

Les demandes de carte nationale d'identité ne sont plus traitées à la mairie de Sainte-Foy. Comment faire ?

Les habitants de Sainte-Foy désirant faire établir ou renouveler leur carte d'identité devront se rendre dans une des communes équipées du dispositif de recueil des titres d'identité et de voyage. Voici la liste des communes équipées, les plus proches de Sainte-Foy : Blagnac, Colomiers, Cugnaux, Muret, Plaisance du Touch, Saint-Lys (uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi), Toulouse, Tournefeuille.

Pour obtenir la liste des pièces à fournir lors de votre demande et/ou réaliser votre pré-demande en ligne : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## Rénover son habitat Journées Energie Habitat

Que vous soyez propriétaire, locataire ou bailleur, renseignez-vous sur la rénovation énergétique ! Rendez-vous à la Halle de Rieumes le samedi 8 avril de 9h à 16h.

La Journée Energie Habitat, c'est l'occasion de bénéficier d'informations gratuites et indépen-

dantes sur la rénovation énergétique et les aides financières. Vous pourrez rencontrer des conseillers info énergie, des conseillers spécialisés en architecture et en financement, mais aussi des artisans Reconnu Garant de l'Environnement (RGE), partenaires du programme Objectif Reno, service public développé par le Pays



du Sud Toulousain. Pour plus d'informations : Tél. 05 61 97 34 20 ou [www.objectifreno.fr](http://www.objectifreno.fr)



# Vivre à Sainte-Foy en 14-18 Printemps 1917



**Tournant dans la guerre : les soldats partis fleur au fusil se rebellent... les conditions à l'arrière sont de plus en plus difficiles.**

Au printemps 1917, sur le front, la guerre a pris une tournure que l'on n'aurait jamais imaginée : les soldats sont obligés de rester terrés dans les tranchées ou de risquer la mort dès que l'ordre de donner l'assaut est donné. Ils sont mal nourris, ont peu de permissions. Beaucoup se mutinent, beaucoup sont fusillés, pour l'exemple.

A l'arrière, c'est le manque d'allumettes qui menace Toulouse et sa région. Cette pénurie ne fait qu'aggraver la situation d'une population privée déjà, en plein hiver, de bois et de charbon. Jour après jour, le préfet produit des



Ce cliché a apparemment été pris à « la ferme Dutech » à Sainte-Foy. Si vous avez des informations complémentaires : Tél. 05 61 91 73 09. Merci d'avance

arrêtés fixant le prix des denrées afin d'éviter des hausses excessives. Beurre, fromage, pommes de terre font ainsi l'objet de réglementations draconiennes. En mai, deux jours par semaine,

la viande et la charcuterie sont interdites à la vente, ainsi qu'à la consommation dans les établissements ouverts au public. Les abattoirs sont également fermés ces jours-là.

## Etat civil

Du 11 déc.2016 au 20 mars 2017

### Naissances

GUTKNECHT Olivia  
TEIXEIRA Lou  
COLLOMB Andy  
LE LEANNEC Charlie  
CHOISET Daphné

### Décès

IZARD Jean-Luc  
DERRÉ née ROQUES Angèle  
RODRIGUEZ René

## Santé

### Déménagement

Le cabinet infirmier Sanchez-Zetic / Resende et l'ostéopathe Julie Lagarigue ont déménagé au 1 Allée des Tilleuls depuis le 1<sup>er</sup> mars (au bâtiment des cabinets dentaire et de podologie).



## Feux et débroussaillage

**Le brûlage à l'air libre est interdit, toute l'année,**

pour les particuliers, les collectivités territoriales, les professionnels, les agriculteurs et les éleveurs (sauf autorisation préfectorale spécifique et hors opérations d'écobuage pour les agriculteurs et les éleveurs). Les déchets sont collectés à la Déchèterie du Savès. Les déchets verts et les déchets alimentaires peuvent aussi être valorisés par compostage. Info à la déchèterie du Savès Tél. 05 62 20 64 19.

Pour limiter les risques d'incendie, les propriétaires doivent entretenir leur(s) parcelle(s). Un débroussaillage et/ou un élagage avant l'été, notamment le long des clôtures, évite la propagation du feu et entretient les relations de bon voisinage !

## Maintien du service de La Poste Etre en milieu rural = garantie de la présence postale

Dans notre journal N° 34, nous attirons votre attention sur l'avenir de La Poste sur notre village.

Pour maintenir un service postal sur la commune 3 solutions étaient proposées : le maintien du bureau de poste en maison de service au public avec un facteur-guichetier, le relais poste/commerçant ou la création d'une agence postale communale. La solution facteur-guichetier est la solution la plus professionnelle. La Poste mettra donc en place cette solution dès le 3 avril, comme indiqué dans leur communiqué :

« Depuis plusieurs années, La Poste adapte sa présence dans les communes rurales et péri-urbaines afin de répondre aux évolutions des modes de vie du grand public. Le dispositif Facteur-Guichetier s'inscrit pleinement dans la volonté du Groupe de proposer à ses clients des offres de services enrichies et basées sur la complémentarité entre le guichet et la

tournée du facteur.

*Facteur-Guichetier est un nouveau métier : un facteur assure sa tournée et gère le guichet du bureau de poste de la commune. Facteur-Guichetier est donc une solution innovante qui répond aux attentes essentielles des clients de la commune et qui leur permet de bénéficier à la fois d'un accueil en bureau de poste (opérations Courrier, Colis et Chronopost, activités bancaires de La Banque Postale, La Poste Mobile) et des services rendus par le facteur au cours de sa tournée (distribution du courrier, services de proximité...).*

**A Sainte-Foy de Peyrolles, le Facteur-Guichetier fera la distribution du courrier en matinée et accueillera sa clientèle, du lundi au vendredi de 12h45 à 15h15 à compter du 3 Avril 2017. »**



**Résultat de l'enquête** proposée en mairie en janvier et février 2017 (31 réponses) :

- 90% des personnes ayant répondu souhaitent une ouverture le samedi matin.
- 84% ne sont pas satisfaits des horaires mis en place en janvier 2017.
- la plage horaire 12h-12h45 ne convient pas à 61% des sondés.

**Toutes les attentes collectées lors de cette enquête ne seront pas satisfaites mais les arguments développés par La Poste doivent être pris en compte sous la condition bien entendu que les engagements soient respectés, en particulier ceux qui concernent la régularité d'ouverture du service.**



## Le Savès

# Une destination touristique qui s'affirme

Nouvellement classé en catégorie III, gage de qualité au niveau touristique national, l'Office de Tourisme du Savès 31 propose une nouvelle brochure touristique, utile aux locaux comme aux visiteurs.

Faite pour inciter les voyageurs à découvrir notre beau « País », cette brochure, en français et en anglais, s'adresse aussi à la population locale avec une multitude de renseignements pratiques pour s'occuper en famille, organiser un week-end ou des vacances entre amis. Elle peut permettre à chacun de mieux connaître le territoire : présentation des villages, parcs de loisir, activités sportives, musées, artisans d'art, festivités locales... sans oublier l'hébergement et les divers acteurs des saveurs (restaurants, cafés, producteurs locaux ...).

Oui, le Savès a tous les attraits d'une destination touristique et

à ce titre, l'Office était représenté à Mahana (Salon du Tourisme de Toulouse), et le sera à la Foire Internationale de Toulouse du 15 au 24 Avril, au Parc des Expositions.

**A noter dans vos agendas :**  
Rando & Passions le 23 Avril à Lautignac et Savès Hèiro les 3 et 4 Juin à Rieumes.

**Office de Tourisme du Savès 31**, 2 Place du Marché à la Voilaie 31370 RIEUMES  
info@tourisme-saves31.fr  
05.82.95.07.01  
Ou sur le web :  
www.tourisme-saves31.fr et  
Facebook : @TourismeSaves31



## MJC de Saint-Lys

# L'action Jeune à partir de 10 ans



**La MJC propose des activités et des sorties adaptées aux jeunes pour la période des mercredis d'avril à juin.**

Des ateliers bricolage pour préparer le Festival SteamPunk, des jeux de rôles, des sorties trampoline et voile, ou l'après-midi surprise « Loups Garous »... Tout pour occuper nos jeunes et leur permettre de partager des

moments entre eux autour de thèmes originaux.

La MJC c'est aussi l'organisation de séjours et d'activités diverses pour les vacances scolaires, club d'échec, club d'anglais, concours de BD...

Tél. 05 62 14 06 61  
contact@mjc-saintlys.fr  
www.mjc-saintlys.fr

# Ludo thèque

à Sainte-Foy de Peyrolières

Place du 14 juillet - Tél. 05 61 91 73 09



Infos et horaires  
sur le site  
www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr



Seul, en famille ou entre amis, profitez d'un large choix de jeux et de jeux de société de 0 à 110 ans !  
Info auprès de Betty au 05 61 91 73 09.

**En période scolaire :** Mardi 17h15-18h, Mercredi 15h-18h, Jeudi 9h-11h et 17h15-18h.

**Vacances scolaires :** Du lundi au mercredi 14h-18h, Jeudi 9h-12h et 14h-18h.



## Patrimoine

# Soirée Autre Foy

**Qui se souvient de l'époque où l'eau n'existait pas dans les maisons de Sainte-Foy ?**

En préparation des Journées Européennes du Patrimoine qui se tiendront le dimanche 17 septembre 2017, le Comité du Patrimoine de Sainte-Foy organise une Soirée Autre Foy le 19 avril 2017 à 20h30 à la salle du Conseil Municipal.

Le thème choisi cette année est « L'eau à Sainte Foy de 1900 à nos jours ». Une randonnée sera organisée pour découvrir ou redécouvrir des lieux ayant un lien avec l'utilisation de l'eau (douves, puits, ruisseau, source, station d'épuration,...).

Toute personne désirant participer à la préparation de cette journée et/ou ayant des documents,



Le Comité du patrimoine en réunion

photos, cartes postales ou anecdotes à partager avec le Comité du Patrimoine est cordialement invitée à participer à la Soirée Autre Foy ou à contacter le secrétariat de la mairie.



### Sainte-Foy-les-thermes

Dans le cadre de la préparation de la prochaine journée du patrimoine dont le thème sera l'eau, nous vous informons qu'une fontaine d'eau chaude a été découverte sur la commune. Nous envisageons la création de bains, qui nous fera sans doute nous appeler Sainte-Foy Les Thermes...

**Retrouvez tous les détails de cette découverte** sur le site internet de la commune : [www.sainte-foy-de-peyrolles.fr](http://www.sainte-foy-de-peyrolles.fr)

## Assemblée générale

# L'association du Marché de plein vent cherche un repreneur

**Le bureau est à la recherche de personnes (président, secrétaire et trésorier) qui voudraient reprendre le flambeau pour continuer à dynamiser le marché du dimanche matin.**

Le bureau de l'association du Marché de Plein Vent a décidé de ne pas se représenter lors de la prochaine Assemblée générale qui se déroulera le vendredi 21 avril à 18h à la salle des Associations.

La municipalité tient à remercier

l'énergie des membres du bureau et des bénévoles pour avoir notamment organisé les trois manifestations annuelles : anniversaire en avril, repas lors du forum des associations et Noël au marché. Le bureau a également participé au déplacement du marché place Henri Dunant. Si vous êtes désireux de vous impliquer dans la vie de la commune, merci de contacter la mairie ou rendez-vous le 21 avril.



### Merci

## Association des Amis du Parayre

**L'Association des Amis du Parayre a dû rendre son tablier par faute de repreneur lors de l'Assemblée générale du 24 novembre 2016.**

Cette association a su animer les hameaux du Parayre et de la Salvetat lors de repas, soirées dansantes et autres activités qui ont permis aux jeunes et moins jeunes de passer de bons moments de convivialité. Lors de l'assemblée, le président de l'association Monsieur Gabriel Ané avec l'approbation des membres du bureau a décidé de répartir le solde du compte entre trois associations afin de les soutenir financièrement. Les trois associations ont été très touchées par ce don.

**La municipalité tient à remercier les membres de l'association des Amis du Parayre et son président pour leur implication dans la vie de la commune.**

## Ça pousse

# Le nouveau terrain de grand jeu

**La construction d'un très beau stade dans un environnement remarquable.**

Petit à petit le nouveau stade se dessine avec la construction du deuxième terrain de grand jeu. Les intempéries n'ont pas permis d'installer les pylônes destinés à l'éclairage dans le respect du planning.

La zone de jeu ressemble presque



maintenant à un vrai terrain. Encore quelques mois de patience et les joueurs pourront en profiter. La main courante, les filets pour récupérer les ballons et les accès pour les personnes à mobilité réduite sont terminés.

La clôture est pratiquement finie

et les abords du terrain ont été semés. Le branchement et le raccordement à la station de pompage du lac permettront un arrosage économique du terrain. Le semis de pâquerettes va être effectué sur l'aire de jeu pour parfaire le rendu final.

## Une première sur notre commune

# Courir pour une bonne cause

La municipalité de Sainte-Foy soutient l'organisation d'une course au bénéfice de l'association AMMI. L'Association AMMI est une association contre les Maladies Mitochondriales.

L'objectif de cette association est de soutenir, d'informer et de développer des réseaux pour lutter contre ces maladies d'origine génétique, qui affectent tous les tissus nécessitant de l'énergie pour fonctionner (reins, cœur, foie ...). Emma DEL REY, assistante en soins gérontologiques de l'EH-PAD l'Albergue à Sainte-Foy, est la vice-présidente de cette association nationale. Sa fille Karen est atteinte de cette maladie.



Rendez-vous nombreux au stade le samedi 22 avril à 9h30. 2 circuits pour les coureurs : le 12 km avec départ à 10h, et le 5 km avec départ à 10h15. Inscription jusqu'au 19 avril sur [chrono-start.com](http://www.chrono-start.com) : <http://www.chrono-start.com/>

Inscription/Course/detail/c/538

Vous préférez marcher ? Départ prévu pour les marcheurs à 10h30 pour un circuit de 5 km. Inscription sur place le jour-même.

## Concerts

# Festival Terre de Jazz

Samedi 29 avril à la salle des fêtes, Terre de Jazz fait une nouvelle fois étape à Sainte-Foy pour la 3ème année consécutive. Encore un beau programme.

- A partir de 16h : 2 groupes émergents de la scène toulou-

saine Markit Zéro et Addis black mamba, (Participation libre).

- Dès 19h, repas à 12€
- A partir de 21h : Laurent Coullondre Duo, Gravity Zéro. En 1<sup>ère</sup> Partie : Lorenzo Naccarato Trio. 12€ et gratuit pour les étudiants et le -12 ans.

Découvrez le programme complet du festival et les infos des groupes/musiciens programmés sur le site [www.lamaisondelaterre.fr](http://www.lamaisondelaterre.fr)



## Catastrophe naturelle Constitution d'un dossier sécheresse

Les habitants ayant constaté des dégradations (fissures) sur leur habitation ou sur un bâtiment durant l'année 2016 doivent le déclarer en mairie par courrier avant le 3 mai prochain. Les dégâts ainsi recensés permettront de constituer un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.



Tous les dimanches  
**Marché de plein vent**  
de 8h à 12h

## Sorties et randonnées



### Par les Zamis en balade

- > Dim.30 avril – Visite Grotte de Lascaux
- > Dim.25 juin – Fêtes d'Hasparren
- Tél. 06 13 56 32 24

### Randonner avec Sent'Aure

- > Week-end 15-17 avril – Séjour dans les Pyrénées

- > Dim.14 mai – Rando Bilou Toguna à Monblanc
- > Week-end 25-28 mai – Séjour dans l'Aubrac
- > Sam.10 juin – Rando pleine lune
- > Dim.2 juill. – Rando autour de Fabas
- Tél. 05 61 91 50 59

## Avril

**Merc.19 avril**

**Soirée Autre Foy** – Mairie à 20h30

**Sam.22 avril**

**Course Nature La Foyenne** – Stade à 9h30

**Dim.23 avril**

**Vide-grenier** des Bisounours – Allée des platanes de 8h à 18h

**Sam.29 avril**

**Festival Terre de jazz** – Salle des fêtes dès 16h

## Mai

**Dim.7 mai**

**Vide-grenier des Fidésiaades** – Allée des platanes de 9h à 18h

**Sam.13 mai**

**Olympiades des enfants** par l'AFPEL– Stade à 14h

**Sam.13 et 20 mai**

**Café-théâtre du CAT'S** – Salle des fêtes à 20h30

## Juin

**Dim.4 juin**

**Festival du Livre** de l'Agora – Salle des fêtes dès 10h30

**Dim.11 juin**

**Récital des élèves de l'école de musique** – Chapelle de la Salvétat à 11h

**Vend.16 juin**

**Kermesse des écoles** – Stade dès 17h

**Sam.24 et dim.25 juin**

**Fête du cheval et des tracteurs** – Stade dès 10h

## La mairie à votre service

Contacteur la Mairie : Tél. : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 67 80 68 51  
Astreinte soir et WE : 06 37 64 56 23 - Courriel : [mairie@sainte-foy-de-peyrolieres.fr](mailto:mairie@sainte-foy-de-peyrolieres.fr)  
Horaires d'ouverture : Du lundi au mercredi : 14h -18h > Jeudi 8h30 -12h et 14h -18h  
> Vendredi : 8h30 -12h et 14h -17h > Samedi : 8h30-12h

[www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr](http://www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr)

Responsable de publication : François VIVES

Réalisation : aldorande-communication - Impression : Editions Bucerep, tél : 05 61 21 15 72  
Imprimé sur papier PEFC. Ont participé à la réalisation de ce bulletin : Le maire : François VIVES, le Comité communication : Dominique GUYS, Sylvie DUPIN, Aniko SAGODI, Joëlle ESCALLE, Bernard REMY. Coordination : Sandrine GRI.